



*Communiqué de presse
Paris, le 10 janvier 2017*

Agir tous ensemble pour une meilleure qualité de l'air ! Validation du plan d'actions du Plan de protection de l'atmosphère en Île-de-France

La qualité de l'air s'améliore en Île-de-France depuis plusieurs années néanmoins, il est nécessaire d'aller plus loin et d'accélérer ce mouvement. C'est pourquoi Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et Michel Cadot, préfet de police, ont lancé les travaux de révision du Plan de protection de l'atmosphère (PPA), le 22 janvier 2016. Lundi 9 janvier, le préfet de région et Marc Meunier, secrétaire général de la zone de défense de Paris, représentant le préfet de police ont réuni tous les acteurs concernés et le monde associatif pour valider ce nouveau plan d'actions du PPA francilien.

« Aujourd'hui, nous franchissons une étape dans l'amélioration de la qualité de l'air, mais nous devons continuer à travailler ensemble pour aller toujours plus loin sur le chemin qui conduit vers un air plus sain car ensemble, nous serons les plus à même d'agir sur la qualité de l'air et d'améliorer ainsi la qualité de vie des franciliens » a souligné Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

« Au vu de l'intensité et de la durée de l'épisode de pollution de décembre dernier, il est nécessaire d'améliorer encore la qualité de l'air en déployant de nouvelles mesures dans le cadre de ce Plan de protection de l'atmosphère » a souligné Marc Meunier, secrétaire général de la zone de défense de Paris, représentant le préfet de police.

Tous mobilisés pour une reconquête rapide la qualité de l'air

Cet exercice de révision engagé depuis un an a deux objectifs principaux :

- accélérer la mise en œuvre de l'actuel PPA ;
- déployer de nouvelles mesures pour une reconquête rapide de la qualité de l'air.

Services de l'État, collectivités, associations, professionnels de tous secteurs et institutionnels, près de 300 acteurs régionaux, et parfois nationaux, ont été associés à cette révision. Répartis en huit groupes de travail, ils ont apporté leur pierre à ce travail collectif. Ces groupes de travail ont été le lieu de nombreux échanges et débats entre tous ces acteurs.

25 défis et 50 actions

Cette troisième mouture du PPA francilien se veut concrète, pragmatique, et réaliste. La validation du plan d'actions marque un point d'étape important vers la finalisation de ce PPA. 25 défis, déclinés en près de 50 actions ont été décidés*. Le PPA va faire l'objet de consultations réglementaires, mais il est important que ce plan d'action puisse déjà être assimilé par chacun, pour permettre une complète mise en œuvre.

Pour rappel, la compétence en matière de qualité de l'air est une compétence partagée entre l'État et les collectivités. Il revient à chacun de prendre ses responsabilités et d'exercer pleinement les compétences confiées par la loi. Le PPA est un plan porté par l'État mais il a aussi pour ambition de développer des synergies fortes entre les actions déployées par l'État, les collectivités, et tous les acteurs. Le premier PPA d'Île-de-France date de 2006 et a été révisé, une première fois en 2013. Après les consultations réglementaires qui se dérouleront au cours du premier semestre 2017, le PPA devrait pouvoir entrer en vigueur en septembre 2017.

* la liste est consultable sur le site internet www.maqualitedelair-idf.fr

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>